

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET DE LA MISE EN OEUVRE
DES PROGRAMMES FEMININS NATIONAUX DANS LE PACIFIQUE

RAS/81/W06

Rapport final
établi par
Pari Soltan-Mohammadi
Consultante du
Bureau technique des femmes du Pacifique

SPC Library



32852

Bibliothèque CPS

Commission du Pacifique Sud
Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Janvier 1984

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION - PROJET RAS/81/WO6	1 - 2
ACTIVITES INSCRITES AU PROJET	2
MISE EN PLACE DE STRUCTURES POLITIQUES ET DE MECANISMES COMMUNAUTAIRES	2 - 3
JOURNEES D'ETUDE ET COURS DE FORMATION NATIONAUX	3 - 4
Participant	4
Objectifs et contenu de la formation	4 - 5
BILAN	5 - 8
VERS UNE STRATEGIE EFFICACE D'INTEGRATION DES FEMMES	8 - 13
RECOMMANDATIONS	13 - 14
ANNEXES	
A - Pays où des activités préparatoires de la phase I ont été entreprises	15 - 18
B - Prototype de programme - Cours de formation à la gestion de projet	19 - 21
C - Programme type	23 - 26
D - Programme provisoire du séminaire	27 - 28
E - Résumé des dépenses au 31/3/84	29

INTRODUCTION - LE PROJET RAS/81/WO6

1. Le Projet RAS/81/WO6 consacré au renforcement de la planification et de la mise en oeuvre des programmes féminins nationaux dans le Pacifique a été mené à bonne fin.
2. Entrepris en commun, par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Commission du Pacifique Sud (CPS), ce projet constituait la première grande activité du Bureau technique des femmes, créé en 1982. Il a grandement contribué à faire connaître le Bureau dans la région, comme prédit par le Séminaire des femmes du Pacifique Sud en 1981 en souscrivant au Projet.
3. Les très larges objectifs de développement du Projet, la participation de 9 pays ainsi que des Etats Fédérés de Micronésie, des Iles Mariannes du Nord, des Iles Marshall et de Palau ont donné au Bureau un rayonnement qu'il n'aurait pas connu autrement. Le personnel du projet et du Bureau ont ainsi pu se familiariser avec la situation des femmes et les programmes d'aide qui leur sont consacrés dans la plupart des pays membres de la CPS; une coopération a pu s'instaurer avec un grand nombre d'institutions des Nations Unies et d'organismes d'aide bilatérale et ONG oeuvrant pour les femmes dans le Pacifique. La décision prise par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de fusionner son projet d'aide en matière de gestion de projets avec le RAS/81/WO6 a considérablement renforcé les possibilités d'action. Un agent de la CESAP est d'ailleurs devenu consultant principal du projet mixte. Celui-ci a mis en exergue le grand intérêt d'une coordination des travaux de développement et s'est révélé mutuellement bénéfique. Il s'agit en fait de la seule activité régionale qui s'est efforcée de mettre en oeuvre une des principales recommandations du Plan régional d'action défini en 1980 par la Réunion des femmes du Pacifique qui faisait suite à la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme. Les réalisations du Projet doivent être vues comme un premier pas sur la voie de la concrétisation des objectifs de la décennie: élaboration de politiques nationales et de mécanismes favorisant l'intégration et la préparation des femmes à une participation optimale.
4. La CPS tient à exprimer sa reconnaissance au Fonds de contribution volontaire pour son généreux concours, ainsi qu'à la CESAP et au PNUD pour leur aide inlassable. Dans plusieurs cas, surtout dans les territoires sous tutelle américaine et les petits Etats de Micronésie, le Projet a fait connaître pour la première fois les activités en faveur des femmes que les Nations Unies poursuivent dans le monde entier, et le précieux travail effectué par le Fonds de contribution volontaire pour les femmes du Pacifique, les rapprochant ainsi des réalités mondiales et du réseau féminin international.
5. Grâce au Projet, les femmes ont appris à connaître, pour la première fois dans bien des cas, les organes de prise de décision et de planification de leur pays et les noms des ministères et des responsables des services et ressources dont elles ont besoin. Journées d'étude, ateliers et cours de formation, conférences et réunions nationales, recueil d'informations et activités de diffusion organisés dans le cadre du Projet ont ouvert les yeux à de très nombreux participants - hommes et femmes. Le rôle de conscientisation joué par le Projet a donc été sa plus belle réalisation. En participant aux activités du

Projet, les femmes ont compris qu'il leur fallait s'organiser, elles se sont aperçues du pouvoir de l'action collective, de leur potentiel considérable en matière de prise de décision et de participation au développement de leur communauté; elles ont vu qu'il leur fallait être informées et connaître les structures et mécanismes administratifs et politiques de leur pays, ainsi que les ressources qu'elles peuvent exploiter au niveau de la communauté et du pays. Dès la fin du Projet, voire même pendant celui-ci, les femmes d'un certain nombre de pays ont commencé à s'organiser au plan national, puis elles se sont intéressées à d'autres pays du Pacifique. Les animatrices du Projet ont puisé dans les acquis féminins d'un pays pour motiver les femmes d'autres pays, façonnant ainsi des modèles valables au plan régional.

ACTIVITES INSCRITES AU PROJET

6. Le Projet s'est déroulé de juin 1982 à décembre 1983. Un stage préparatoire consacré à la formulation des activités avait eu lieu aux Iles Cook, dans les Etats Fédérés de Micronésie, à Kiribati, aux Iles Marshall, à Niue, aux Iles Mariannes du Nord, à Palau, aux Iles Salomon, à Tonga, à Tuvalu, à Vanuatu et au Samoa-Occidental. La participation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a posé quelques problèmes par suite du remaniement de son Ministère des services communautaires qui coiffe le Bureau des affaires féminines, et le personnel du Projet n'a pas pu se rendre à Tuvalu suite à des difficultés de transport. La phase de mise en oeuvre du Projet s'est déroulée à Kiribati, à Niue, à Palau, aux Iles Salomon, à Tuvalu, à Vanuatu et au Samoa-Occidental.

7. Grâce à l'aide technique et financière fournie dans le cadre du Projet, au travail intense des organisations féminines nationales et du personnel technique, et à la volonté des gouvernements participants, les objectifs fixés ont pu être atteints. Toutes ces activités ont eu un impact manifeste dans deux domaines importants: la formulation et/ou le renforcement des politiques et mécanismes nationaux de défense des intérêts féminins, la formation des femmes pour qu'elles participent à l'inventaire, à la planification et la mise en oeuvre d'actions de développement communautaire et national. Un relevé précis de ces réalisations figure à l'annexe A.

MISE EN PLACE DE STRUCTURES POLITIQUES ET DE MECANISMES COMMUNAUTAIRES

8. S'agissant de l'aide accordée aux pays participants en vue de mettre en place des structures politiques et des organes communautaires, les principaux succès enregistrés sont les suivants:

- (a) A Niue, création d'un Comité consultatif des femmes agréé par le Parlement, doté d'un budget annuel, et établissement d'un poste de coordinatrice au Secrétariat général du gouvernement.
- (b) Dans les Iles Mariannes du Nord, adoption par la Chambre des représentants d'une résolution souscrivant aux recommandations formulées lors de la visite préparatoire; elle débouche sur la nomination d'une chargée de liaison, la mise en place d'une structure, l'utilisation des compétences et qualifications féminines, le développement des liens entre les femmes océaniques et la constitution d'un groupe chargé de suivre et de planifier les programmes nationaux féminins et communautaires des Iles Mariannes du Nord.

- (c) Aux Iles Salomon: création par décret d'un Conseil national des femmes (CNF), avec des antennes dans 7 des 9 provinces; un budget annuel garantit sa continuité au-delà du projet triennal actuellement financé par le FNUAP. Le poste de Secrétaire général du CNF constitue un encouragement pour le Bureau des intérêts féminins et pour les chargées des intérêts féminins dans les provinces. L'organigramme du Conseil prévoit un poste de représentante des femmes au Bureau central du Plan.
- (d) Tuvalu: suite aux recommandations du Projet, création dans la fonction publique d'un poste de responsable du développement féminin relevant du cabinet du Premier Ministre. La responsable exerce déjà ses fonctions et a incité le Conseil national des femmes de Tuvalu à participer à la prise des décisions au plan national. Elle collabore également à la formation des membres féminins des conseils insulaires et des comités féminins, à l'élaboration de programmes et projets. Sa récente participation à l'élaboration d'un plan national de soins de santé primaires a valeur d'exemple.
- (e) Palau: création d'un groupe de travail chargé de formuler des propositions en vue de constituer un conseil national représentatif des femmes et de renforcer le Bureau des intérêts féminins. La division des services communautaires du Ministère des services sociaux a pris la tête de ce mouvement, mais de nombreuses dirigeantes de puissantes associations féminines coutumières et des ONG y participent également.

Renforcement des mécanismes nationaux

9. Le Projet a utilement contribué au renforcement des mécanismes nationaux dans les pays précités, ainsi d'ailleurs que dans les pays bénéficiant d'une structure déjà bien établie, tels que Kiribati et Vanuatu. Ce renforcement a généralement débouché sur la participation du personnel à l'évaluation des objectifs de leur organisation, de leur compétence administrative réelle, de leurs relations avec les agences sectorielles et nationales et de leur capacité à promouvoir une participation accrue des femmes au développement. Une deuxième phase a permis d'identifier les besoins, de fixer de nouveaux objectifs et de prendre les mesures nécessaires. On a assuré une formation en cours d'emploi aux hommes et aux femmes travaillant dans ces organisations. Dans tous les cas, on a enregistré des demandes de formation complémentaire.

JOURNEES D'ETUDE ET COURS DE FORMATION NATIONAUX

10. La formation a toujours été adaptée aux besoins du groupe cible, ainsi qu'aux exigences et au degré de développement des pays concernés. Par exemple, dans les pays où la tendance est à la décentralisation, on s'est attaché à dispenser les connaissances, informations et compétences nécessaires pour participer à la planification locale plutôt que nationale. Ce système est particulièrement avantageux pour les femmes, car leur participation à la planification et à la mise en oeuvre des programmes de développement locaux s'est faite plus rapidement et a donné des résultats plus visibles et immédiats que dans les pays où il s'agissait de participation et de postes à l'échelle du pays.

11. Quel que soit l'axe principal, le dénominateur commun à toutes les actions de formation a été la nécessité absolue, pour les femmes, de comprendre les mécanismes administratifs et politiques de leur pays et les voies d'accès aux services et ressources existants, de se familiariser avec les organes de prise de décision locaux et nationaux et d'en faire partie. Un autre leitmotiv de la formation est la connaissance des besoins fondamentaux et de leurs causes, et l'apprentissage de méthodes permettant de résoudre les problèmes. C'est dans cette optique qu'on a inculqué les aptitudes requises pour formuler, organiser et mettre en oeuvre projets et programmes. Au fil du temps, la formulation de projets à des fins de financement extérieur a vu sa place diminuer au profit de programmes se satisfaisant d'un soutien et de ressources locaux. Cette évolution correspond d'ailleurs au souhait des Etats du Pacifique d'arriver à l'auto-suffisance et à un désengagement progressif vis-à-vis de l'aide extérieure.

Participantes

12. Bien que de formation, d'âge et d'expérience très variés, les personnes participant aux actions de formation pouvaient se diviser en deux grandes catégories selon leur niveau d'intervention: d'une part les agents de travail communautaire, le personnel de terrain, les agents de vulgarisation, les représentantes d'associations féminines, les agents des gouvernements locaux; et d'autre part les responsables à un niveau plus élevé: présidentes des conseils nationaux, directrices des affaires féminines, secrétaires de ministères, sous-directrices de divers organismes, etc.

Objectifs et contenu de la formation

13. La formation destinée au premier groupe vise à aider les femmes à planifier et mettre en oeuvre des activités qui accroîtront:

- (a) leurs possibilités d'accès à des moyens propres à satisfaire leurs besoins élémentaires;
- (b) les connaissances et compétences permettant d'offrir une vie saine à elles-mêmes et à leur famille;
- (c) leur participation à la prise de décision au niveau local;
- (d) les connaissances et compétences requises pour organiser et mobiliser les femmes. 1/

14. Les sujets abordés avec le deuxième groupe sont les suivants: la collecte de données, des problèmes du développement et de la promotion féminine, la formulation de politiques et les processus de prise de décision, la planification et la mise en oeuvre de programmes nationaux. 2/

1/ Un prototype figure à l'annexe B.

2/ Un prototype de programme figure à l'annexe C.

15. Chaque fois que possible, on a eu recours aux études sur le terrain et à des stages dans des communautés rurales, semi-urbaines et urbaines choisies. Dans d'autres cas, les problèmes et besoins relevés par les participantes ont servi à formuler des programmes collant à la réalité et pouvant être mis en oeuvre dès la formation terminée. Les colloques et réunions de 3 à 5 jours qui ont précédé la mise en place de politiques et de structures nationales ont aussi joué un rôle éducatif, les femmes étant amenées à acquérir une vision globale du développement de leur pays, à préparer des exposés de politique et fixer des mandats. Dans chacun des cas, assistées par le personnel d'encadrement, elles ont réussi à élaborer des propositions de politiques et d'organisation qui ont été accueillies sans changement et avec enthousiasme, après examen rigoureux du Parlement. Niue et les Iles Salomon en sont deux bons exemples.

16. Les séminaires et cours suivants ont été organisés par le personnel du Projet et leurs homologues nationaux de septembre 1982 à décembre 1983.

- (a) Kiribati: cours sur la planification et sur la participation des femmes à la prise de décision aux plans local et national.
- (b) Niue: séminaire national pour discuter la création du Comité consultatif des femmes, son rôle, ses attributions et son programme.
- (c) Palau: mobilisation des femmes en vue de leur participation à la planification et à la mise en oeuvre des actions de développement communautaire.
- (d) Iles Salomon: séminaire national: formulation d'une politique et création du Conseil national des femmes des Iles Salomon.
- (e) Tuvalu: séminaire national: renforcement de l'organisation et du rôle du Conseil national des femmes.
- (f) Vanuatu: séminaire national: sensibilisation du public et élaboration de programmes.
- (g) Samoa-Occidental: cours de recyclage sur l'élaboration et la mise en oeuvre de projets.

17. En tout, dix-huit (18) homologues et agents techniques nationaux, deux cents (200) femmes et deux (2) hommes ont bénéficié de cette formation. Quelque cent quatre-vingt cinq (185) personnes ont également pris part aux réunions d'un ou deux jours organisées par le personnel du projet au cours de la phase d'étude préparatoire de celui-ci.

BILAN

18. Il convient de noter comme éléments très positifs les nombreux concours techniques et financiers dont a bénéficié le Projet, et le fait que les activités formulées avec les pays participants pouvaient avoir un suivi avant l'expiration du projet dès lors qu'un pays en exprimait le souhait et que les femmes se sentaient prêtes. Ce fait a engendré une très forte motivation et un intérêt très soutenu de la part des femmes.

19. Le Projet a également été grandement apprécié car c'est l'un des rares qui touche un grand nombre de femmes, de tous les horizons et qui soit expressément conçu pour les aider à connaître leur pays, à avoir une image globale de leur statut, à discuter de leurs besoins et de leurs problèmes et à accroître la qualité et le niveau de leur participation. Jusque-là, seules quelques dirigeantes avaient pu bénéficier, dans le cadre d'activités régionales de ce type de formation et de services techniques, mais la formation destinée à la base et aux échelons intermédiaires était le plus souvent limitée à des sujets bien définis tels que la nutrition, la puériculture, les activités génératrices de revenus, etc. Le Projet a, de l'avis général, constitué une occasion unique et une expérience extraordinairement enrichissante, du fait que des femmes actives et intéressées, de tous les échelons de la société, ont été amenées à identifier leurs besoins et à acquérir les compétences nécessaires pour se charger d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes en leur propre faveur. Chaque séminaire, chaque cours et réunion a, sans exception aucune, suscité chez les femmes un immense désir de participation et les a poussées à en apprendre davantage quant aux objectifs, programmes et potentiel de développement de leur pays. Après le stage, les femmes se sont unanimement déclarées mieux armées pour améliorer la qualité de leur vie, comprendre leurs droits et responsabilités et améliorer la condition féminine.

20. Les gouvernements participants ont été généralement réceptifs et animés d'un esprit de collaboration. Lorsque les femmes étaient suffisamment organisées pour formuler des recommandations et des propositions de politiques et de programmes, les gouvernements ont réagi rapidement. Si certains secteurs ou ministères n'ont pu évoluer aussi rapidement que les femmes le souhaitaient, à tout le moins le projet les a-t-il sensibilisées, leur insufflant confiance et impulsion pour vouloir provoquer des changements à l'avenir.

21. Quant aux objectifs exposés dans le descriptif du Projet, nous pouvons déclarer avec confiance que le projet a permis de "renforcer la capacité de ... certains ministères et des programmes et organisations oeuvrant pour les femmes de garantir la prise en considération des besoins fondamentaux de ces dernières ..." 3/. Il a également assuré une meilleure coordination des programmes gouvernementaux et non gouvernementaux qui visent à améliorer le sort des femmes et à les faire participer au développement local et national. 4/

22. Le seul secteur sur lequel le Projet a eu un impact moindre est celui de la planification au niveau national. Les raisons de cet état de choses et la stratégie adoptée pour optimiser les retombées du Projet sont exposées dans le prochain chapitre. Notre expérience nous permet de dégager quelques orientations intéressantes pour les stratégies futures. Nous espérons qu'elles seront sérieusement prises en compte.

23. Le Projet est une réponse directe à la principale recommandation inscrite dans le Plan d'action du Pacifique pour la deuxième moitié de la décennie de la femme (1981-1985), appelant une participation des femmes à tous les stades de l'élaboration de plans de développement et des processus de planification nationaux. 5/

24. La recommandation reprend les opinions déjà exprimées lors de la Conférence de Copenhague marquant le milieu de la décennie et, sous différentes formes, dans d'autres fora régionaux et internationaux. Elle a, par ailleurs, été réitérée à de nombreuses reprises; en effet, le bilan des mesures prises par les gouvernements en vue d'intégrer les femmes au développement démontre que "toute mesure prise en faveur des femmes qui serait dissociée des priorités, stratégies et secteurs de développement principaux ne peut déboucher sur des progrès réels dans la réalisation des objectifs de la décennie". 6/

25. C'est pourtant la mise en oeuvre de cette recommandation qui a posé les plus graves difficultés aux organismes d'aide aux femmes. Et c'est dans ce secteur que le Projet s'est heurté à des obstacles. Ces difficultés tiennent: 1) à des facteurs inhérents à la nature même de la planification centralisée et des mécanismes administratifs; 2) à des aptitudes séculaires qui dictent la façon dont sont perçus les objectifs des projets féminins; 3) enfin au degré de participation des femmes aux affaires nationales dans les pays participants.

26. On a tenté ici de dissocier ces facteurs afin de les analyser, mais en réalité ils sont interdépendants et c'est leur addition qui provoque le problème.

27. Pour comprendre celui-ci, il faut d'abord savoir comment est organisée la planification du développement et comment fonctionnent les mécanismes de planification dans cette région. A quelques exceptions près, la planification relève d'une petite équipe animée par un ou deux économistes qui sont souvent des expatriés. Ces planificateurs peuvent être d'excellents techniciens, mais leur formation est étrangère et leur conception de la planification est rarement fondée sur le principe d'une participation populaire à la prise de décision. La prise de décision et la formulation des politiques sont dominées par les souhaits d'un petit groupe au pouvoir, le processus est influencé par de puissants groupes d'intérêts qui, bien souvent, ne pensent guère aux femmes comme parties prenantes dans la planification, les politiques et les stratégies nationales. Les femmes, comme l'homme de la rue d'ailleurs, ne représentent pour eux qu'une unité de travail et instrument d'exécution des plans. Deuxièmement, une analyse réaliste des organes de prise de décision et de la composition par sexe des gens qui les occupent montre que les femmes ne peuvent guère exercer d'influence sur les décisions politiques et la planification, car la majorité d'entre elles ont des postes subalternes. L'inégalité d'accès à la formation, à l'instruction et à l'emploi, ainsi d'ailleurs que les traditions, ont limité le nombre des femmes qui ont suivi une formation leur permettant de participer à la planification.

5/ : Rapport de la réunion sous-régionale des femmes du Pacifique qui a suivi la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme, I Mesures nationales et stratégies nationales, Suva, Fidji, novembre 1980.

6/ : Rapport de la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme: Egalité, Développement et Paix, para.30, P.11, Copenhague, juillet 1980.

28. Devant cet état de choses, il semblerait que pour donner suite à la recommandation, la réforme de la structure nationale de planification soit tout aussi importante, sinon plus, que la formation et l'accès de quelques femmes au stade élevé de la prise de décision et de la planification. Manifestement, une vision décentralisée et équilibrée de la planification, donnant aux organes locaux et partant, à davantage de gens d'horizons différents, la possibilité de participer à l'expression des besoins, à la formulation des objectifs et à la mise en oeuvre des plans, faciliterait la participation des femmes au développement national à tous les niveaux, bien plus que la formation et le recrutement de quelques femmes dans les bureaux nationaux de planification. Les femmes se doivent de comprendre qu'étant donné les structures et mécanismes de planification actuellement en place et vu leur condition dans la plupart des pays de la région, il est fort difficile, voire même impossible, aux gouvernements de répondre à leur demande généralisée de participation à tous les stades de la planification.

29. Les responsables gouvernementaux, notamment les planificateurs, accueillent généralement les recommandations des conférences féminines avec incompréhension ou peu de sincérité, et ne leur donnent aucune suite. Améliorer la condition féminine dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de l'action sociale, etc., ce sont là des choses précises appelant une législation et des mesures de la part des planificateurs et des politiciens. Peut-être sont-ils omniscients et condescendants, mais ils peuvent s'en charger. Les femmes n'ont pas à participer à ces décisions, on peut le faire pour elles. Mais qu'en est-il de leur participation à la planification? Là on aborde une entreprise qui paraît tellement compliquée et lointaine que les gouvernements l'ont constamment reléguée aux oubliettes ou, au mieux, lui ont-ils accordé une mention d'une ligne dans les plans de développement quinquennaux.

30. Un autre type de difficulté tient à l'état d'esprit des femmes elles-mêmes. La très grande majorité d'entre elles ne se voient pas dans le rôle actif de décideuses et planificatrices hors du domaine que constitue le foyer et la famille. Parfois, influencées par les règles sociales de l'endroit et par la façon dont les hommes perçoivent leur rôle, elles interprètent toute tentative de les impliquer dans les affaires publiques et nationales comme une initiative anti-féminine, qui contribue à détériorer la famille, poussant les femmes à négliger leurs enfants, et à rechercher un emploi hors du foyer au prix de l'aliénation de leur mari. Elles sont conditionnées à croire que leur participation les amènerait à remplacer les hommes ou à entrer en concurrence avec eux sur un marché du travail déjà étroit. Les hommes pensent de même. Il est plus acceptable et confortable de limiter les programmes féminins aux tâches dites féminines et aux services sociaux traditionnels.

VERS UNE STRATEGIE EFFICACE D'INTEGRATION DES FEMMES

31. Ces difficultés rendent très difficile l'exécution d'un projet ayant les buts et les objectifs du nôtre. Les obstacles ne peuvent être surmontés que par une stratégie pratique qui a fait ses preuves et dont les grands axes sont: 1) la sensibilisation des femmes et leur formation au travail de planification locale - premiers pas d'une évolution progressive vers la planification et la mise en oeuvre aux échelons les plus élevés; 2) la promotion d'une politique de décentralisation -

visant à créer des conditions favorables aux femmes; et 3) sensibilisation des responsables de la planification aux problèmes et aux méthodes d'intégration des femmes. 7/

32. En bref, voici les éléments de cette stratégie:

(a) Principe de la tenaille

Il s'agit d'une démarche menée sur deux fronts, visant à sensibiliser les programmeurs et décideurs aux problèmes et méthodes d'intégration féminine, tout en travaillant avec les femmes de la base pour leur permettre de participer à la vie socio-économique et politique de leur collectivité. En d'autres termes, il faut renforcer les liens qui doivent absolument s'établir entre les décideurs et la population, en l'occurrence les femmes, surtout.

(b) Nouvelles conceptions de la planification

Estimant que la planification ne peut se faire de haut en bas ou de bas en haut, la démarche adoptée consiste à combler le fossé qui existe entre décideurs et population, en permettant aux femmes d'être associées à la planification à tous les échelons. Le processus éducatif qui intervient ici, à quelque niveau que ce soit, implique la sensibilisation aux faits, aux chiffres et à la conjoncture; la prise de conscience des causes inhérentes aux situations et conditions; l'échange d'information, et l'élaboration de liens entre agences et services gouvernementaux et groupes féminins.

Cette démarche suppose que les femmes peuvent participer activement à la fixation d'objectifs, travailler individuellement ou collectivement en vue de les réaliser et partager les bénéfices de leur travail à tous les niveaux; que leur participation active bénéficiera au pays tout entier le jour où elles seront des facteurs du développement et non plus des assistées passives.

(c) Vision intégrée du développement

Autre caractéristique de la démarche: le développement féminin est conçu comme un processus d'intégration. Les besoins féminins sont perçus dans un contexte de vie globale. Les aspects économiques, sociaux, politiques et personnels, leur interaction, l'incidence du changement de l'un d'eux sur les autres, sont considérés comme un tout et non pas comme une somme de différentes parties.

(d) Perspective intersectorielle

Dans un contexte de développement féminin intégré, une vision sectorielle des activités n'est pas valable et, de plus, la démarche intersectorielle offre d'autres avantages à long terme.

7/ : la stratégie est élaborée dans un document distinct qui sera publié dans le 'Voluntary Fund News'.

Elle favorise: 1) la prise de conscience de la contribution que peuvent faire les différents secteurs à cette activité; 2) la coordination et la coopération nécessaires entre secteurs; 3) la mise en commun des ressources; 4) la poursuite des activités qui peuvent, à différents stades de réalisation, requérir l'intervention d'autres secteurs.

(e) Promotion de la coopération entre gouvernement, ONG et institutions locales, et utilisation de ressources locales

La stratégie vise à promouvoir la coopération entre organismes gouvernementaux, ONG et établissements locaux de recherche et de formation pour la mise en oeuvre d'activités favorisant le développement féminin. Les ressources humaines et organisationnelles des institutions locales sont utilisées et complétées dans toute la mesure du possible afin d'éviter ou réduire au maximum la dépendance à l'égard des experts et des ressources de l'extérieur. Citons un cas d'espèce: les projets sylvicoles féminins de Thaïlande font intervenir le Ministère des forêts, les étudiantes, les organisations villageoises féminines, les institutions des Nations Unies et une ONG, l'Organisation de l'industrie forestière.

33. Préparer et promouvoir l'intégration des femmes dans la planification locale s'est cependant révélé plus aisé et plus efficace que sensibiliser les planificateurs de haut rang, à l'échelon central ou sectoriel. Les raisons de cet état de choses sont évidentes, et pourtant souvent ignorées. Ce sont les suivantes:

- . les femmes connaissent les décideurs et planificateurs locaux et peuvent obtenir leur collaboration et leur appui;
- . ils parlent le même langage qui n'est pas trop technique;
- . la planification locale est moins vulnérable aux remaniements et changements de caps politiques;
- . c'est un processus qui permet aux gens de s'aider eux-mêmes plutôt que d'attendre l'aide du gouvernement; il encourage donc l'action et l'initiative personnelles;
- . comme ce sont les femmes qui ont lancé les programmes et projets ou, à tout le moins, ont-elles pris part à leur détermination et à leur formulation, elles y sont plus engagées, et l'effet d'apprentissage plus durable se poursuit;
- . lorsque les femmes participent à la planification locale, elles offrent des modèles auxquels peuvent s'identifier d'autres femmes de la même localité. Très peu de femmes des milieux ruraux et villageois s'identifieraient à des planificatrices, voire même à des femmes occupant des postes élevés dans la capitale et les centres urbains. La participation des femmes au plan local motive les autres et les encourage à suivre l'exemple ainsi donné;

- . au plan local, les femmes n'ont pas tendance à isoler les problèmes et les questions qui les concernent uniquement, mais elles les perçoivent tout naturellement dans une optique communautaire et familiale. Les actions qu'elles proposent sont moins susceptibles de provoquer des controverses et une opposition. De nombreux agents animateurs ruraux qui travaillent avec les femmes des villages à la réalisation d'un projet ont fait état de l'enthousiasme et de la volonté de participation des hommes; ceux-ci estiment en effet que quelque chose de positif se fait pour le village (ceci a des incidences sur la méthode et la démarche adoptées pour la formation locale des femmes, que j'aborderai plus tard);
- . lorsque les femmes peuvent prendre des initiatives au niveau local, résolvant ainsi des problèmes et aidant le village, les avantages sont immédiatement visibles et perceptibles et le mérite leur est aisément attribué. Les politiques et programmes nationaux sont trop lointains, leur impact est dilué, avant d'atteindre la base et s'ils n'apportent rien de bénéfique, les gens du crû sont dans l'impossibilité d'agir; les programmes locaux, au contraire, peuvent être suivis et contrôlés par les femmes;
- . la participation des femmes à l'économie locale contribue à diversifier la base économique et la production nationale, de par la nature même des activités auxquelles elles peuvent se livrer: petites exploitations agricoles, petite agriculture de rapport, élevage, industries artisanales et petites manufactures. Le pays risque donc moins d'être tributaire d'une monoproduction: coprah, café, nickel, etc., trop vulnérables aux fluctuations du marché international.

34. Assurer la participation des femmes au plan local requiert la création de conditions favorables et l'adoption de certaines politiques gouvernementales à l'échelon national, sans quoi la participation de la base à la planification n'est pas garantie.

(a) Conditions favorables et nécessaires

- 1) Décentralisation, régionalisation. Des politiques nationales qui permettent de participer au pouvoir et à la prise de décision aux différents échelons du gouvernement et de l'administration.
- 2) Localisation de la planification. Des politiques nationales permettant une participation locale au lancement de programmes et d'actions, qui seraient contrôlées localement plutôt qu'à l'échelon central.
- 3) Création et renforcement d'institutions locales en vue d'appuyer les politiques précitées. Exemples: comités de développement des villages composés de délégués du gouvernement et de la collectivité, ou encore, conseils locaux de gouvernement, élus par la population et où siégerait un conseiller, un employé ou un délégué du gouvernement. La création de ces institutions locales est essentielle, qu'il y ait ou non des places spéciales réservées à une représentante.

- 4) Création de filières d'échanges d'informations et de communication avec tous les échelons de l'administration.
- 5) Sensibilisation, initiation politique et préparation des femmes à une participation aux institutions et actions locales.
- 6) Formation des hommes et des femmes à la prise de décision, à la planification et à la gestion locales des actions de développement.
- 7) Etablissement dans les services centraux de planification, d'organismes qui soutiendront ces nouvelles institutions et initiatives locales, comme par exemple, le Comité de développement rural de Tonga.
- 8) Considérations budgétaires et attribution de ressources au développement local.
- 9) Coordination entre secteurs afin de fournir les biens et services nécessaires au développement local.

(b) Franchissement des obstacles

Les pays du Pacifique doivent franchir des obstacles considérables en vue de créer cet ensemble de conditions favorables. Ces obstacles sont les suivants:

- . la situation géographique des îles disséminées sur de vastes étendues d'océan;
- . les difficultés de transport et de communications;
- . une politique qui concentre la plupart des agréments dans la capitale;
- . l'absence de ressources financières et de main-d'oeuvre pour surmonter les difficultés et mettre en oeuvre la politique;
- . le fait que les gens n'ont pas été préparés à prendre eux-mêmes les choses en mains;
- . la concentration des groupes puissants au centre, qui travaillent dans leur intérêt personnel.

Nous avons aussi constaté dans les pays du Pacifique confrontés à des problèmes identiques que la préparation des habitants à une participation authentique et la mise en place des infrastructures et ressources nécessaires au développement local marquent la vraie différence entre progrès ou stagnation.

35. La reconnaissance de ces facteurs positifs et négatifs a mis en évidence le rôle joué par les principales organisations féminines et les bureaux de planification centrale dans la stratégie.

(a) Rôle des bureaux de planification centrale

Le rôle du Bureau central du Plan peut être résumé comme suit:

- . recherche, étude de la situation générale ainsi que des besoins et du potentiel de développement des localités (profil destiné à la planification);

- . diffusion de cette information au niveau local;
- . éducation et formation des membres des institutions locales;
- . harmonisation des objectifs et programmes nationaux et locaux;
- . promotion de politiques nationales qui répartissent sur l'ensemble du territoire les ressources nécessaires au développement.

(b) Rôle des organisations féminines

Les principales organisations féminines et leurs agents sur le terrain peuvent favoriser cette stratégie en:

- . travaillant en étroite association avec les conseils et comités locaux;
- . se familiarisant avec les lois/plans/politiques et mécanismes de décentralisation;
- . encourageant la participation des femmes au plan local, grâce à leur formation et sensibilisation;
- . formant les femmes à la planification et à la gestion des projets communautaires;
- . exploitant les talents d'organisation des femmes pour mener à bien des actions collectives à l'appui d'initiatives locales.

(c) Contenu de la formation

- . Etablir un parallèle entre l'organisation socio-économique et politique de la localité et celle de la nation, de sorte que les gens connaissent leur position par rapport aux décideurs nationaux;
- . Structures, fonctions, pouvoir et cadre de décision des institutions locales, qu'elles soient coutumières ou nouvellement établies, de sorte que les gens sachent ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils peuvent attendre de leurs représentants;
- . Explication des ressources dont peuvent disposer les institutions locales et des voies et moyens de déboursement;
- . Mise en lumière des problèmes essentiels (les causes et non les symptômes) et des besoins fondamentaux et fixation des priorités;
- . Inventaire des ressources pouvant être produites localement, et production;
- . Techniques de collecte de l'information et de communication;
- . Techniques de planification et de mise en oeuvre.

RECOMMANDATIONS

36. Les expériences acquises au cours du Projet, tant ses succès que ses difficultés, ont fait surgir toutes sortes de questions qui devront être étudiées à fond lors de la formulation de toute stratégie ou activité de promotion féminine dans le Pacifique. L'esprit judicieux dont les femmes ont fait preuve dans la confrontation de leurs expériences a aidé à identifier ces problèmes. Les plus manifestes sont les suivants:

- (a) beaucoup trop d'actions de promotion de la femme ont été ciblées sur une poignée de femmes occupant des postes de direction. Il est temps d'élargir ces actions pour atteindre beaucoup plus de femmes des îles et villages isolés du Pacifique et de commencer à constituer à la base un premier noyau de femmes conscientes et bien informées.
- (b) la participation des femmes aux mécanismes de planification nationale ne se fera qu'au prix d'une réforme de ces mécanismes permettant une participation des habitants à différents échelons de l'administration et du gouvernement. Promouvoir des politiques de décentralisation et de responsabilisation locale fera davantage pour les femmes, à terme, que tenter de briser une structure fortement centralisée et étroitement contrôlée pour les y faire pénétrer.
- (c) se concentrer sur les programmes féminins sans tenir compte des problèmes et des besoins de développement du pays est inefficace. L'aide au développement féminin doit aussi contribuer au développement d'infrastructure et des services de base du pays.
- (d) Jusqu'à présent, dans les projets de cette nature, on a donné trop d'importance à l'élaboration de programmes correspondant aux activités des institutions internationales et permettant d'utiliser les crédits donnés au titre de l'aide, sans tenir compte de la capacité d'absorption des pays participants ou du risque de créer des habitudes d'assistés. Certains projets ont été rédigés ou financés sans consultation préalable des groupements féminins ou des gouvernements; ils ont pratiquement été imposés au pays et aux femmes. Bien souvent, les priorités et les besoins du pays et des femmes ne correspondent pas aux priorités des agences bailleuses de fonds, ou aux priorités des mouvements féminins internationaux, mais ils sont obligés d'accepter le projet parce qu'ils ont besoin des ressources financières et techniques. Tout comme pour la politique mondiale, le marché international ou l'avenir de l'humanité, les tendances de l'aide internationale accordée aux femmes sont fixées et influencées par le monde industrialisé, et leur adéquation à la situation de nombreux Etats du Pacifique est contestable. Les Nations Unies et autres organisations d'aide devraient s'assurer de la participation des femmes aux décisions, dès le stade de la formulation de leurs projets, avant d'exiger la participation des gouvernements.
- (e) Il convient de trouver une solution aux problèmes actuels des bureaux centraux féminins dans les structures gouvernementales. Ces bureaux ont habituellement une compétence administrative moindre que tout autre; ils sont vulnérables aux remaniements politiques, aux changements de patrons et de gouvernement; leurs fonctions et leurs responsabilités ne sont pas clairement définies ou comprises; les organes de planification et d'administration centraux et sectoriels les ignorent car ils n'ont pas de groupes de pression pour les défendre. Dans certains pays, comme Niue et les Iles Salomon, où ces bureaux ont été établis par décret parlementaire et dotés de crédits imputés sur le budget national, on peut espérer une meilleure continuité et un soutien régulier. Les femmes et les organisations féminines doivent cependant comprendre combien il est important qu'elles s'organisent pour constituer un puissant groupe de pression en vue d'appuyer le bureau qui les représente.

ANNEXE A

PAYS OU LES ACTIVITES PREPARATOIRES DE LA PHASE I ONT ETE ENTREPRISES

PAYS	SITUATION AU MOMENT DE L'EVALUATION (DEBUT DU PROJET)	ACTIVITES RECENSEES	PLAN POUR LA PHASE II (MISE EN OEUVRE)
ILES COOK	- Le Service des questions féminines relève du Ministère de l'intérieur; sa réalisation la plus marquante est la gestion d'un centre artisanal qui écoule la production artisanale des femmes. - De nombreuses organisations féminines, mais aucune représentation nationale dans la planification et la mise en oeuvre de projets.	- Un séminaire doit être organisé afin d'évaluer le potentiel et les talents féminins; nécessité d'un comité de coordination; déterminer le degré de la participation féminine au sein des Conseils des îles et à la planification nationale et recenser les besoins en formation.	- Le séminaire national a été retardé par les élections et le changement de gouvernement, il est prévu début 1984.
ETATS FEDERES DE MICRONESIE	- Besoins identifiés lors de la conférence de 1978: emplois, activités rémunératrices, enseignement, droits. - Sans suite. - Suppression du Bureau des affaires féminines. - Nécessité de former des femmes pour lancer des actions.	- Demande du gouvernement et des femmes concernant la formation des représentantes des autres Etats à la planification et à la mise en oeuvre des projets correspondant à des besoins déterminés.	- Le cours de formation est prévu pour février 1984.
ILES MARSHALL	- Programmes nationaux féminins en cours, actifs et bien coordonnés. On les doit surtout au travail de la responsable des services sociaux.	- Demande d'aide financière et technique pour organiser un séminaire national sur le développement.	- Le séminaire national soulignant le rôle politique et de développement des femmes est prévu début 1984.
ILES MARIANNES DU NORD	- Aucun service officieux ou officiel des questions féminines. - Très large participation dans le secteur public et privé grâce à un noyau important de femmes qualifiées et ayant suivi une formation.	- Les recommandations comprennent la nomination d'une responsable des questions féminines, la création d'une structure nationale, la mise en place d'une équipe pour préparer un plan d'action de suivi et demander l'aide requise.	- Les responsables ont été nommées, les recommandations ont été adoptées par le Parlement; aucune action de suivi n'a été demandée.

RESUME DES ACTIVITES DU PROJET : RESULTATS ET RECOMMANDATIONS POUR UN SUIVI

PAYS	SITUATION AU MOMENT DE L'EVALUATION (DEBUT DU PROJET)	MODIFICATIONS ET EVOLUTION DECOULANT DES ACTIVITES DU PROJET	SUIVI NECESSAIRE
KIRIBATI	- Personnel affecté aux questions féminines muté du Ministère de la santé au Ministère de l'intérieur, aucun plan définitif pour leur dispenser une formation sur place ou à l'extérieur. - La Fédération des femmes de Kiribati (AMAK) vient de changer de statut: d'association de clubs de ménagères, elle est devenue une organisation nationale non gouvernementale dont le rôle n'est pas connu des autres femmes, et dont les agents ne peuvent travailler qu'auprès des clubs de ménagères. - Toutes les animatrices avaient besoin qu'on leur précise leur rôle et doivent apprendre à organiser et conduire des actions. - Aucune planification systématique des programmes. - Aucune participation d'AMAK à la planification nationale.	- Formation de quatre homologues. - Toutes les animatrices ont bénéficié de cours de recyclage portant sur l'identification des projets, leur planification et leur gestion, l'élaboration de plans de travail intégrés avec les membres du conseil et les représentantes des femmes. - La session de formation a permis à AMAK d'expliquer ses buts aux femmes et d'être reconnue comme organisation nationale. - Meilleures harmonie et compréhension entre les organisations féminines et désignation d'AMAK comme organisation nationale. - Resserrement de la coordination et des relations de travail entre les ministères - notamment ceux de l'intérieur et de la santé - et AMAK en ce qui concerne les projets nationaux.	- Point des plans de six mois des animatrices communautaires et des groupes de développement des îles; identification des besoins et de la formation nécessaire. - Affectation des animatrices aux îles pour préparer les femmes à participer aux Conseils des îles. - Formation de femmes cadres pour les placer à des échelons plus élevés de la planification. Leur participation aux comités nationaux tel le Conseil de la nutrition est un excellent début.
NIUE	- De nombreuses organisations de femmes sans orientations générales communes ni harmonisation. - Poste de responsable des questions féminines au sein du gouvernement vacant et en sommeil. - Nécessité de créer un organisme national de coordination.	- Création d'un Comité consultatif des femmes représentant tous les villages et les principales organisations. - Définition des objectifs, des stratégies et d'un plan d'action pour le Comité consultatif des femmes. - Remise sur rails du poste de responsable des programmes féminins au Secrétariat du gouvernement. - Aide financière aux activités du Comité consultatif des femmes. - Deux projets au niveau national.	- Formation des membres du Comité consultatif des femmes et de la responsable, en particulier à l'évaluation des avant-projets, ainsi qu'au contrôle et à l'évaluation des activités de développement. - Aide à la formulation et mise en oeuvre de programmes nationaux intégrés.

PAYS	SITUATION AU MOMENT DE L'EVALUATION (DEBUT DU PROJET)	MODIFICATIONS ET EVOLUTION DECOULANT DES ACTIVITES DU PROJET	SUIVI NECESSAIRE
PALAU	- Aucune organisation centrale. - Bureau des intérêts féminins faible et inefficace au Département d'Etat, on envisage de transférer ce Bureau au Département des Services sociaux. - Conflit entre animatrices et Bureau. - Les groupes traditionnels des femmes insulaires n'avaient guère accès aux biens et services, ou les programmes de développement étaient concentrés à Koror.	- Besoins identifiés } pour chaque Etat. - Priorités établies } - Prise de conscience des divergences & conflits entre animatrices ne permettent pas aux groupes de bénéficier de l'aide au développement. - Groupements féminins au niveau de chaque Etat demandant une aide pour la mise en oeuvre directe de projets sont motivés à travailler sans attendre l'intervention du Bureau des intérêts féminins. - Formation des représentantes de 11 Etats. - Création d'un Comité directeur national.	- Contacter les femmes au niveau des Etats (Iles) & travailler directement avec elles - Refondre et renforcer le Bureau des intérêts féminins au Département d'Etat. - Aider l'organisation nationale & l'action du Comité directeur afin de préparer des propositions, politiques & programmes à soumettre au Parlement.
ILES SALOMON	- Mise en oeuvre de plans pour créer le Conseil national des femmes bloquée par dissensions et manque d'intérêt des animatrices. - Section des intérêts féminins ne peut mettre en oeuvre le projet national du FNUAP censé les aider à créer le Conseil. - Manque de femmes qualifiées pour assumer la mise en oeuvre des activités de développement.	- Préparation de déclarations de politiques et de la constitution du Conseil national des femmes pour ratification à la conférence nationale, présentation au gouvernement et approbation. - Mise en oeuvre de plans pour créer des conseils de district et de province.	- Evaluation de la situation & aide à la mise en place de conseils provinciaux. - Recrutement d'une secrétaire pour le projet. - Révision/réorganisation du projet FNUAP pour répondre aux besoins actuels de la section des intérêts féminins.
TONGA	- Existence de nombreuses organisations non gouv. solides & bien structurées. - Enquête sur les besoins des femmes et Comité de développement rural. - Coordination/collaboration entre gouv. et ONG au niveau communautaire et pour mise en oeuvre de projets pour les femmes. - Groupe de travail informel au Bureau central de planif. pour conseiller le gouv. en matière de programmes féminins. - Nécessité d'établir des contacts plus étroits avec planificateurs & décideurs & d'une coordination entre diff. groupes.	- Aide technique au Bureau central de planification et au Comité pour définir les fonctions dudit Comité et celles de la coordinatrice. - Projet de création d'un poste de coordinatrice au Bureau central de planification et offre de formation.	- Soutenir des mesures proposées pour la formation de la coordinatrice.

PAYS	SITUATION AU MOMENT DE L'EVALUATION (DEBUT DU PROJET)	MODIFICATIONS ET EVOLUTION DECOULANT DES ACTIVITES DU PROJET	SUIVI NECESSAIRE
TUVALU	- Existence d'importants comités de femmes dans les îles. - Manque de communication et de compréhension entre ces comités et le Conseil national des femmes de Tuvalu. - Aucune participation du Conseil des femmes à la planification & à la mise en oeuvre de programmes & projets nationaux. - Mauvaise communication avec le gouvernement. - Le gouvernement souhaite faire appel aux femmes au niveau national.	- Création d'un poste de spécialiste des questions féminines au Cabinet du premier Ministre; recrutement/formation de la spécialiste des questions féminines. - Séminaire national pour établir de meilleures relations entre comités insulaires et Conseil des femmes & formulation de stratégies pour accroître son efficacité. - Participation de la spécialiste des questions féminines & du Conseil national des femmes à la planification nationale. - Augmentation du nombre de femmes membres des Conseils de gouvernement des îles.	- S'assurer que la responsable des questions fem. prend part au nom des femmes à la planification & contrôle des programmes & projets. - Formation des membres du Conseil des femmes au rôle d'animatrices et à la prise de décision. - Amélioration des liaisons communications entre Funa-futi et les îles. - Formation des femmes dans le cadre des Conseils de gouvernement des îles.
VANUATU	- Conseil des femmes de Vanuatu a demandé de l'aide pour organiser une conférence nationale, disposer d'une secrétaire à plein temps, créer un bureau & familiariser les femmes à leur rôle. - Le personnel chargé des questions fem. avait besoin d'une formation à la planif. et à la mise en oeuvre de programmes au niveau communautaire. - Décentralisation & participation des femmes aux conseils locaux ont rendu prioritaires la formation et sensibilisation de ces femmes. - Enseignantes pour enfants d'âge pré-scolaire doivent être formées.	- Formation de 2 spécialistes qui ont formulé & mis en oeuvre des projets aux niveaux national/régional & organisé des sessions de formation en développement communautaire et en planification. - Formation du personnel chargé des questions fem., des membres des conseils locaux & candidates potentielles: sensibilisation/planif./mise en oeuvre des projets. - Atelier de formation pour enseignantes du niveau pré-scolaire & constitution d'une association nationale pré-scolaire.	- Aider à la mise sur pied du prog.de travail du Conseil nat.des femmes, fondé sur un plan d'action, si nécessaire. - Soutien continu apporté aux techniciennes. - Poursuite de campagne de prise de conscience & formation des femmes pour intervenir à tous niveaux du processus de prise de décision.
SAMOA- OCCIDENTAL	- Demande de session de formation sur mise en oeuvre de projets suite au cours CESAP sur la gestion des projets.	- Session de formation coordonnée par le Comité consultatif des femmes & aide du Ministère de la planif.économique.	Rien pour le moment.

ANNEXE BPROTOTYPE DE PROGRAMMECOURS DE FORMATION A LA GESTION DE PROJETPremière semaine: Formulation d'un plan d'action nationalPremière journée

8h30 - 9h00	Cérémonie d'ouverture
9h00 - 9h15	Rafraîchissements
9h15 - 10h00	Présentations, explication du plan du cours, objectifs et résultats attendus
10h00 - 12h00	Mécanisme national de planification, procédures, cycles, objectifs et stratégies du développement
12h00 - 13h30	Déjeuner
13h30 - 15h00	Problèmes et stratégies du développement: leurs conséquences sur le statut socio-économique de la femme. Pourquoi les femmes doivent s'intéresser aux politiques et aux programmes de développement. Comment les femmes peuvent-elles bénéficier de l'intégration au processus de planification du développement et quel peut être leur apport
15h00 - 15h15	Pause-café
15h15 - 16h15	Utilisation de données et informations utiles à la planification; détermination des données de base et des critères propres à jauger le statut de la femme

Deuxième journée

8h30 - 10h00	Evaluation du rapport national en fonction des objectifs et stratégies du développement
10h15 - 12h00	Identification des divergences existant entre politiques déclarées et pratiques ou mesures réelles mises en oeuvre
13h30 - 15h00	Rapport sur les besoins critiques, les problèmes et les domaines d'action
15h15 - 16h15	Comparaison avec le plan d'action régional pour les femmes du Pacifique

Troisième journée

8h30 - 10h00	Exposé sur l'utilité d'un cadre d'action pour les programmes et projets. En quoi consiste un plan d'action national visant à intégrer les femmes?
10h15 - 12h00	Synthèse des informations, fixation de priorités et adoption d'un échéancier; recommandations d'actions (politique, législation, organisation, programmes, etc.)

13h30 - 15h15	Poursuite des travaux de groupe
15h15 - 16h15	Rapport des travaux de groupe

Quatrième journée

8h30 - 10h00	Discussion et débat, formulation de stratégies pour faciliter la mise en oeuvre du plan
10h15 - 12h00	Présentation et adoption du plan
13h30 - 15h00	Nouvelles façons d'aborder la planification: principes et aspects pratiques
15h15 - 16h15	Questions et problèmes concernant la participation des femmes à la planification

Cinquième journée

8h30 - 10h00	Principes de base et méthodologie de l'étude de terrain
10h15 - 12h00	Plans établis par les groupes pour l'étude de terrain
13h30 - 15h00	Exercice de groupe sur les méthodes d'identification des besoins en matière de participation: techniques des interviews et enquêtes
15h15 - 16h15	Poursuite des travaux

Deuxième semaine: Etude de terrain: Identification du projet

Premier jour Etude de terrain

Deuxième jour Etude de terrain

Troisième jour

Matinée	Etude de terrain
13h30 - 15h00	Synthèse et analyse des données
15h15 - 16h15	Travaux de groupe

Quatrième jour

8h30 - 10h00	Exposé sur l'identification des problèmes . fixation des priorités . plan d'action
10h15 - 12h00	Travaux de groupe
13h30 - 15h00	Préparation du plan communautaire
15h15 - 16h15	Rapport

Cinquième jour

8h30 - 12h00	Présentation des plans aux communautés Discussion et réactions
13h30 - 16h15	Enumération et discussion des obstacles aux plans, et rôle des différents agents sociaux comme l'église, le matais (chefs), les comités féminins, etc.

Troisième semaine: Mise en oeuvre du projet et mécanisme administratifPremier jour

8h30 - 10h00	Séquence de planification du projet Formulation des objectifs Détermination des buts Besoins techniques Etablissement des différentes phases du projet Planification des activités
10h00 - 12h00	Travaux de groupe: la séquence de planification est adaptée aux besoins et aux priorités communautaires identifiés
13h30 - 15h00	Identification des exécutants principaux Identification des ressources Production de ressources
15h15 - 16h15	Travaux de groupe

Deuxième jour

8h30 - 10h00	Mobilisation et organisation des femmes Description précise de l'articulation avec les autres niveaux et actions et stratégies nécessaires à chaque niveau
10h15 - 12h00	Travaux de groupe
13h30 - 15h00	Possibilités de réalisation pratique et évaluation
15h15 - 16h00	Horaires, surveillance, évaluation des projets

Troisième jour

Journée libre pour voir une exposition sur l'artisanat national du Samoa
Poursuite des travaux sur le contrôle et l'évaluation à Fidji

Quatrième jour

8h30 - 9h30	Formulation du projet et rédaction des propositions Mise en page du projet, etc.
-------------	---

Cinquième jour

Présentation du projet, évaluation du cours, cérémonie de clôture.

ANNEXE C

PROGRAMME TYPE

PREMIERE SEMAINE

Date	Première séance 8h30 - 10h00	Deuxième séance 10h30 - 12h30	Troisième séance 13h30 - 15h00	Quatrième séance 15h15 - 16h30	Responsabilité
Lundi	Historique & objectifs. Tableau synoptique du programme de l'atelier. Perspectives.	Rôle et fonctions d'un responsable communautaire.	Portrait d'un responsable communautaire et sa relation avec la communauté.	Responsable communautaire et organisation féminine (responsabilités & perspectives).	Pari, Kairabu Ane, représentantes des femmes.
Mardi	Structures gouvernementales locales. Politiques & programmes de développement insulaire. Décentralisation.	Présentation de profils de districts. Identification des éléments positifs & des problèmes.	Priorités que le gouvernement accorde au développement insulaire; rapport avec les femmes & implications pour les responsables communaut.	Suite.	Responsables locaux du gouvernement. Agents communautaires de district.
Mercredi	Services & ressources disponibles, notamment:	Agriculture Pêche	Santé Enseignement	Prises de décisions coordonnées & services fournis à la collectivité.	Agents de vulgarisation des services appropriés.
Jeudi	Priorités du développement:	Facteurs médicaux & non médicaux concernant les méthodes de planning familial.	Visite à un dispensaire ou à un hôpital.	Impressions, communication et réactions des participantes (discussion sur place).	Personnel sanitaire.
Vendredi	Aspects socio-culturels du planning familial: croyances & traditions concernant la maternité à Kiribati.	Comment ces croyances & pratiques peuvent aider ou gêner les programmes de planning familial.	Prise de conscience & enseignement communautaire: rôle des groupements féminins & des agents communautaires.	Suite. Evaluation de la première semaine.	Participants et formateurs.

DEUXIEME SEMAINE

24

Date	Première séance 8h30 - 10h00	Deuxième séance 10h30 - 12h00	Troisième séance 13h30 - 15h00	Quatrième séance 15h15 - 16h30	Responsabilité
Lundi	Services de planning familial dont dispose la collectivité.	Comment les agents communautaires peuvent aider le personnel sanitaire.	Faire comprendre le planning familial aux participantes (brève introduction).	Evaluation personnelle et discussion.	Effectif médical et participantes.
Mardi	Priorités du développement: éducation médico-sanitaire, santé communautaire et familiale.	Mères et enfants.	Environnement et foyer.	Problèmes en éducation sanitaire.	Infirmières en santé publique, personnel sanitaire et participantes.
Mercredi	Priorités du développement: accroître les activités rémunératrices et insérer les femmes dans la vie économique.	Priorités traditionnelles et non traditionnelles.	Aide nécessaire en: formation, capitaux, et écoulement des produits.	Visite d'une entreprise prospère lancée par des femmes.	Personnel technique.
Jeudi	Participation des femmes à la solution des problèmes. Introduction aux projets et activités de planification.	Principes de base et méthodologie de la planification, avec la participation des femmes.	Questions et problèmes relatifs à la participation des femmes (discussion de groupe).	Rapports et exposés oraux concernant l'étude de terrain.	Pari, instructeurs et autres agents de vulgarisation.
Vendredi	Briefing de l'étude de terrain et planification des activités.	Suite.	Visite sur place (villages et zones urbaines); prises de contact avec les dirigeantes communautaires.	Explication aux animatrices du but de l'étude de terrain.	Participantes, instructeurs et agents communautaires.

TROISIEME SEMAINE

Date	Première séance 8h30 - 10h00	Deuxième séance 10h30 - 12h30	Troisième séance 13h30 - 15h00	Quatrième séance 15h15 - 16h30	Responsabilité
Lundi	Etude de terrain.				Instructeurs.
Mardi	Etude de terrain.				Instructeurs.
Mercredi	Synthèse des résultats de l'étude et classification des données.		Analyse des données et identification des besoins et problèmes. Fixation des priorités.		Instructeurs.
Jeudi	Rapports de groupe et discussion.				Instructeurs.
Vendredi	Présentation des résultats de l'étude aux chefs de village et aux femmes.	Discussion et modification des conclusions.	Identification des ressources pour programmer la production au sein de la collectivité. Aide d'autres sources.		Instructeurs.

QUATRIEME SEMAINE

Date	Première séance	Deuxième séance	Troisième séance	Quatrième séance	Responsabilité
Lundi	Planification des projets et des activités.	Travaux de groupe: les résultats de l'étude de terrain doivent déboucher sur des propositions de projets.	Formulation des objectifs. Détermination des groupes bénéficiaires et des participants, des besoins en ressources et des étapes.	Elaboration de plans d'activités.	
Mardi	Elaboration du budget.		Contrôle et évaluation.		
Mercredi	Administration et gestion d'un projet ou d'une activité. Recrutement du personnel. Encadrement.	Etablissement d'un calendrier et gestion des fonds.			
Jeudi	Descriptif de l'activité ou du projet dans sa totalité.				
Vendredi	Présentation des projets.			Evaluation.	

ANNEXE DPROGRAMME PROVISOIRE DU SEMINAIREDimanche 5 septembre

Soirée: Ouverture
Présentation des participantes

Lundi 6 septembre

Matin: Séance de réflexion et de sensibilisation -
Thèmes:

- (a) la situation des femmes à Vanuatu
- (b) information générale concernant les groupements et mouvements féminins
- (c) importance de la participation des femmes à la prise de décision et à leur mise en oeuvre
- (d) programmes féminins nationaux.

Après-midi: (e) le rôle du gouvernement national

- (f) le rôle des gouvernements locaux
- (g) le rôle des ministères et services gouvernementaux
- (h) où interviennent les programmes féminins?

Mardi 7 septembre

Matin: Prise de conscience du nouveau rôle joué par la femme à Vanuatu, comme mère, exploitante agricole, travailleuse et citoyenne:

- (a) dans le village
- (b) sur l'île
- (c) au gouvernement local
- (d) au conseil municipal
- (e) au parlement national
- (f) dans la nation.

Après-midi: Sensibilisation à la nécessité d'établir un réseau de lien entre villages, gouvernement local, parlement national, groupements féminins, conseil des églises, conseil des chefs, etc.

(N.C.W. Grace Molisa et Lesline M.)

Mercredi 8 septembre

Matin: Description du travail à effectuer sur le terrain pour préparer l'élaboration du projet.

(Helen et Margaret)

- Méthode de planification d'un projet avec la participation des femmes.

(Hilda et Pari)

Mercredi 8 septembre (suite)

Après-midi: Elaboration du projet:

- Application de la méthode aux besoins et aux problèmes recensés.

(Hilda, Pari, Helen, Margaret)

Jeudi 9 septembre

Matin:

- (a) programmation d'un projet
- (b) descriptif et programme de travail
- (c) préparation du budget
- (d) calendrier
- (e) contrôle
- (f) bilan.

(Hilda et Pari)

Après-midi: Travaux de groupe sur l'élaboration d'un projet.
(Hilda, Pari, Helen, Margaret)

Mobilisation de la collectivité.
(Helen, Rolenas et John Leo)

Vendredi 10 septembre

Matin:

Financement et production des ressources nécessaires au projet.

Représentants de l'agence
bailleuse de fonds
(Pari, Hilda)

Après-midi: Rédaction du projet.
(Pari, Hilda)

Travaux de groupe sur les projets.
(Pari, Hilda, Helen, Margaret)

Samedi 11 septembre

Matin:

Présentation des projets, évaluation.
(tous les participants)

Déjeuner: Cérémonie de clôture.

ANNEXE ERESUME DES DEPENSES AU 31/3/84

	<u>CFP (00s)</u>
Consultante principale du projet	7.750
Consultante du programme des femmes	12.969
Voyages	36.137
Formation de groupes	44.981
Frais de rapport	35
Dépenses diverses	720
Dépense totale	<u>102.592</u>